

2020-4382
2021-09-24

Last Reviewed:
2018-3412
2019-02-18

GROUPE M5 FONGICIDE

Chlorothalonil 720F

Suspension

COMMERCIAL

Fongicide pour le gazon et les plantes ornementales.

PRINCIPE ACTIF : Chlorothalonil 720 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,01 % à titre d'agent de conservation

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 32030 *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

CONTENU NET : 2 à 1050 Litres

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1 855-264-6262

Pour l'aide médicale d'urgence appeler PROPHARMA au 1.877.250.9291 (24 heures sur 24)
En cas de déversement, de fuite ou un incendie, appeler INFOTRAC au 1.800.535.5053 (24 heures sur 24).

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique. Avis au médecin : Les personnes ayant une réaction allergique répondent à un traitement aux antihistaminiques ou aux corticostéroïdes en crème ou systémiques.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Ce produit irrite les yeux.

Porter une combinaison par-dessus un pantalon long, une chemise à manches longues, des lunettes de protection étanches ou un écran facial, un tablier et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation de l'équipement.

Porter un pantalon, une chemise à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques pendant l'application.

ÉVITER tout contact avec la peau ou les vêtements. Laver les surfaces exposées de la peau avec de l'eau tiède savonneuse après la manipulation ou l'emploi du produit. NE PAS ingérer.

ÉVITER d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Ce produit peut avoir des effets secondaires allergiques temporaires caractérisés par un rougissement des yeux, une légère irritation des

bronches et des rougeurs ou une éruption sur les surfaces exposées de la peau. NE PAS entreposer à proximité des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Garder au frais. Protéger de la chaleur excessive. N'appliquer que sur les surfaces précisées sur l'étiquette.

Ne pas entrer dans les zones traitées avant que le produit ne soit sec.

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive vers des sites d'habitation ou d'activité humaine comme les maisons, les chalets, les écoles et les aires récréatives est faible compte tenu de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

Ne pas utiliser sur les fleurs coupées ornementales cultivées en serre.
Ne pas utiliser sur les roses cultivées pour en faire des fleurs coupées.

Ne pas permettre au public de pénétrer sur les terrains de golf traités après la dernière application d'automne pour lutter contre la moisissure des neiges.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux endroits présentant une pente modérée ou prononcée, un sol compacté ou de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Si le produit est congelé, le laisser dégeler et bien l'agiter avant l'utilisation.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Contenant recyclable :

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Chlorothalonil 720F

Suspension

COMMERCIAL

Fongicide pour le gazon et les plantes ornementales.

PRINCIPE ACTIF : Chlorothalonil 720 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,01 % à titre d'agent de conservation

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 32030 *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

CONTENU NET : 2 à 1050 Litres

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1 855-264-6262

Pour l'aide médicale d'urgence appeler PROPHERMA au 1.877.250.9291 (24 heures sur 24)
En cas de déversement, de fuite ou un incendie, appeler INFOTRAC au 1.800.535.5053 (24 heures sur 24).

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

Avis au médecin : Les personnes ayant une réaction allergique répondent à un traitement aux antihistaminiques ou aux corticostéroïdes en crème ou systémiques.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Ce produit irrite les yeux.

Porter une combinaison par-dessus un pantalon long, une chemise à manches longues, des lunettes de protection étanches ou un écran facial, un tablier et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation de l'équipement. Porter un pantalon, une chemise à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques pendant l'application.

ÉVITER tout contact avec la peau ou les vêtements. Laver les surfaces exposées de la peau avec de l'eau tiède savonneuse après la manipulation ou l'emploi du produit. NE PAS ingérer. ÉVITER d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Ce produit peut avoir des effets secondaires allergiques temporaires caractérisés par un rougissement des yeux, une légère irritation des bronches et des rougeurs ou une éruption sur les surfaces exposées de la peau. NE PAS entreposer à proximité des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Garder au frais. Protéger de la chaleur excessive. N'appliquer que sur les surfaces précisées sur l'étiquette.

Ne pas entrer dans les zones traitées avant que le produit ne soit sec.

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive vers des sites d'habitation ou d'activité humaine comme les maisons, les chalets, les écoles et les aires récréatives est faible compte tenu de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

Ne pas utiliser sur les fleurs coupées ornementales cultivées en serre.
Ne pas utiliser sur les roses cultivées pour en faire des fleurs coupées.

Ne pas permettre au public de pénétrer sur les terrains de golf traités après la dernière application d'automne pour lutter contre la moisissure des neiges.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux endroits présentant une pente modérée ou prononcée, un sol compacté ou de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Si le produit est congelé, le laisser dégeler et bien l'agiter avant l'utilisation.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Contenant recyclable :

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

FONGICIDE À LARGE SPECTRE POUR LES TERTRES DE DÉPART, LES VERTS ET LES ALLÉES DES TERRAIN DE GOLF, LES GAZONS ORNEMENTAUX ET LES PLANTES ORNEMENTALES.

Lire attentivement l'étiquette en entier et se conformer strictement au mode d'emploi.

Le fongicide Chlorothalonil 720F est une formulation à utiliser sur les tertres de départ, les verts et les allées des terrains de golf, les gazons ornementaux ainsi que les herbes, les arbustes et les arbres ornementaux. Ce produit est très efficace pour la suppression d'un grand nombre de maladies qui attaquent le gazon et les plantes ornementales quand on l'utilise conformément aux instructions données sur cette étiquette. Couvrir parfaitement et uniformément les surfaces des plantes pour obtenir une bonne suppression des maladies.

Directives de mélange

Fongicide Chlorothalonil 720F utilisé seul

Pulvériser le fongicide Chlorothalonil 720F en employant suffisamment d'eau pour bien couvrir les surfaces des plantes. Selon la culture et le stade de croissance des plantes, le volume d'arrosage à utiliser peut varier de 200 à 4000 litres à l'hectare pour la pulvérisation diluée, et de 50 à 100 litres à l'hectare pour la pulvérisation concentrée. Utiliser les volumes de pulvérisation les plus élevés lorsque le feuillage est dense et qu'il est plus difficile de bien couvrir les plantes.

Remarque : Avant la préparation du mélange et pour assurer un mélange uniforme, inverser lentement le contenant de Chlorothalonil 720F à quelques reprises.

Verser la quantité requise de fongicide Chlorothalonil 720F dans la cuve du pulvérisateur tout en la remplissant d'eau. Garder l'agitateur en marche pendant le remplissage de la cuve et la pulvérisation.

NE PAS mélanger le fongicide Chlorothalonil 720F dans la cuve du pulvérisateur avec des pesticides, des agents tensio-actifs ou des engrais, sauf si un usage antérieur s'est révélé physiquement compatible, efficace et sans danger dans les conditions d'utilisation prévues.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation ou les sources d'approvisionnement en eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

NE PAS laisser les effluents ou les ruissellements contenant ce produit et en provenance des serres et des champignonnières pénétrer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et autres plans d'eau.

Application avec pulvérisateur de grandes cultures: NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à celles correspondant à la classification « moyenne » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe doit être à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Rampe de pulvérisation

Si les préposés au mélange et au chargement manipulent plus de [340 kg p.a.] en une journée, ils doivent utiliser un système fermé.

Porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation. Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant l'application. Le port des gants n'est pas requis pendant l'application dans une cabine fermée.

Application avec pulvérisateur pneumatique: NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat.

Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser directement au-dessus des végétaux à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs de bordure. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site traité, tel que mesuré à l'extérieur de la zone à traiter du côté au vent.

Porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation. Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant l'application. Le port des gants n'est pas requis pendant l'application dans une cabine fermée. On doit porter des gants résistant aux produits chimiques lorsqu'on quitte la cabine pour effectuer des travaux de nettoyage et de réparation.

De plus, porter un couvre-chef résistant aux produits chimiques pendant l'application par pulvérisation pneumatique en cabine ouverte. Le couvre-chef peut consister en un surôit résistant aux produits chimiques, un chapeau étanche à l'eau à large bord résistant aux produits chimiques ou un capuchon offrant une protection suffisante de la nuque.

Si le préposé à l'application manipule plus de [122 kg p.a./j], il doit porter un respirateur muni d'une cartouche antivapeurs organiques approuvé par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides, ou encore utiliser un équipement de pulvérisation pneumatique avec cabine fermée.

Bandes de végétation filtrantes

Il faut aménager et maintenir une bande de végétation filtrante d'une largeur d'au moins 10 mètres. La bande de végétation filtrante doit être située entre le bord du champ et le champ voisin, en aval des habitats aquatiques afin de réduire le risque pour les organismes aquatiques provenant du ruissellement. Les habitats aquatiques comprennent sans s'y limiter, les lacs, les réservoirs, les rivières, les cours d'eau permanents, les marais ou les étangs naturels et les estuaires.

La bande de végétation filtrante doit être composée d'herbes et peut contenir des arbustes, des arbres et d'autres plantes. On peut consulter d'autres renseignements dans les pages Web sur les mesures d'atténuation des risques environnementaux de l'ARLA.

Il faut respecter tant la bande de végétation filtrante que les zones tampons contre la dérive de pulvérisation.

Zones tampons contre la dérive de pulvérisation

L'utilisation des méthodes de pulvérisation ou de l'équipement suivants NE requiert PAS une zone tampon : pulvérisateur manuel ou dorsal et traitement localisé.

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point limite d'application directe sous le vent et la bordure la plus rapprochée des habitats aquatiques vulnérables (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs, les fossés et les terres humides), estuariens et marins.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (mètres) requises pour la protection:			
			des habitats d'eau douce de profondeur:		des habitats estuariens / marins de profondeur:	
			inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	inférieure à 1 m	supérieure à 1 m
Pulvérisateur de grande culture	Conifères d'extérieur		5	1	5	3
	Gazon (terrains de golf)		15	2	15	5
Pulvérisateur pneumatique	Plantes ornementales d'extérieur (sauf la pachysandre)	début du stade de croissance	35	10	35	25
		fin du stade de croissance	25	5	25	15

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

La zone tampon de ce produit peut être modifiée en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca. On ne peut pas utiliser cet outil pour réduire les bandes de végétation filtrantes.

Dans les gazonnières, le gazon en plaques traité au chlorothalonil avant la récolte doit être coupé, roulé et récolté mécaniquement.

Il est interdit d'utiliser ce produit autour des résidences et dans les aires résidentielles comme les parcs, les terrains d'écoles et les terrains de jeux. Ce produit ne peut être utilisé par les particuliers ni par tout autre utilisateur non certifié.

Ne pas appliquer ce produit de telle manière qu'il puisse entrer en contact avec les travailleurs, d'autres personnes ou des animaux de compagnie, que ce soit directement ou indirectement par la dérive de la solution pulvérisée.

Gazon : NE PAS tondre ni arroser le gazon après le traitement jusqu'à ce que les résidus de la pulvérisation soient bien secs; le fongicide Chlorothalonil 720F doit toujours être employé de concert avec de bonnes pratiques d'entretien du gazon.

Tertres de départ, verts et allées des terrains de golf et gazons ornementaux

Appliquer le fongicide Chlorothalonil 720F dans une quantité d'eau suffisante pour assurer une couverture complète. Voir le tableau ci-après pour connaître les doses de produit et les intervalles de traitement. Appliquer le fongicide Chlorothalonil 720F lorsque les conditions favorisent le développement des maladies et répéter les traitements tant que ces conditions persisteront. Lorsque l'infestation est grave, utiliser les doses curatives.

* Pour tout produit qui contient du chlorothalonil, il faut respecter l'intervalle entre les traitements.

Zone traitée	Maladie	Intervalle entre les traitements (Maximum 2 applications par saison)	Dose : millilitres de produit par 100 m ²	
			Préventive*	Curative**
Allées	Tache sclérotique (<i>Sclerotinia homoeocarpa</i>)	7 jours	33 à 66	
	Brûlure helminthosporiennes (<i>Bipolaris</i> sp., <i>Drechslera</i> sp., <i>Exosporium</i> sp.)	7 ou 14 jours	66 (7 jours) 132 (14 jours)	
	Plaque brune rhizoctone (<i>Rhizoctonia solani</i>)	7 ou 14 jours	66 (7 jours) 132 (14 jours)	
Terrains de golf (tertres et verts), gazon ornemental	Brûlure en plaques	7 ou 14 jours	66 (7 jours) 132 (14 jours)***	132
	Tache foliaire et brûlure helminthosporiennes (<i>Drechslera poae</i>)	7 ou 14 jours	66 (7 jours) 132 (14 jours)	132
	Grandes plaques brunes	7 ou 14 jours	66 (7 jours) 132 (14 jours)	132
	Anthraxose (<i>Colletotrichum cereale</i>)	7 ou 14 jours	66 (7 jours) 132 (14 jours)	Non recommandé
	Moisissure des neiges grise (<i>Typhula incarnata</i>) et moisissure des neiges rose (<i>Microdochium nivale</i>)	Un fois par saison, pendant l'automne	167****	Non recommandé

*Doses recommandées pour la prévention des maladies; utiliser une dose moins élevée lorsque l'impact de la maladie est de faible à modérée et utiliser une dose supérieure lorsque l'impact est grave.

** Appliquer une dose plus élevée lorsque l'impact de la maladie est grave.

*** Appliquer 132 millilitres de fongicide Chlorothalonil 720F en mélange avec 26 millilitres de fongicide QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME par 100 m² et à des intervalles de 21 à 28 jours pour la suppression de la brûlure en plaques.

**** Appliquer 167 millilitres de fongicide Chlorothalonil 720F ou en appliquer 167 millilitres en mélange avec Quali-Pro Iprodione 240 SE avant l'enneigement de l'automne.

Directives de mélange en cuve

Fongicide Chlorothalonil 720F peut être mélangé en cuve avec le régulateur de croissance des plantes QUALI-PRO® T-NEX 11.3 ME ou Quali-Pro Iprodione 240 SE pour la suppression de la moisissure rose des neiges et de la moisissure grise des neiges seulement.

Lire les étiquettes de QUALI-PRO® T-NEX 11.3 ME, de QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME et de Quali-Pro Iprodione 240 SE, et se conformer aux précautions et aux modes d'emploi. Suivre les directives les plus restrictives et respecter l'intervalle d'application le plus grand indiqués sur les étiquettes des produits d'association.

1. Toujours vérifier la compatibilité de l'association avec QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME, QUALI-PRO® T-NEX 11.3 ME ou Quali-Pro Iprodione 240 SE en effectuant un essai en bocal avec des quantités proportionnelles de fongicide

- Chlorothalonil 720F et d'eau avant de procéder au mélange dans la cuve du pulvérisateur.
2. Assurer une agitation suffisante, mécanique ou à jet, pendant le remplissage et l'application afin que la solution de pulvérisation reste en suspension.
 3. Remplir la cuve au moins à moitié d'eau propre.
 4. Si on utilise QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME, verser le produit d'association en premier, puis le fongicide Chlorothalonil 720F.
 5. Ne pas laisser les mélanges reposer dans la cuve du pulvérisateur sans agitation pendant de longues périodes. Mélanger et appliquer le même jour.

PLANTES ORNEMENTALES ET CONIFÈRES

Appliquer le fongicide Chlorothalonil 720F à raison de 1,7 litre aux 1000 litres d'eau, à moins d'indications contraires dans les tableaux ci-après. Pour les plantes ornementales d'extérieur, appliquer suffisamment de solution pour bien couvrir les plantes, mais ne pas dépasser 2000 litres d'eau à l'hectare. Pour les fleurs non-coupées, commencer les traitements de la façon indiquée pour chaque espèce et chaque maladie mentionnée, et répéter une fois après 7 jours, pour un maximum de 2 applications totale par année. Lorsque les conditions favorisent fortement les maladies, d'habitude par temps nuageux ou pluvieux, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court entre les traitements.

Le fongicide Chlorothalonil 720F peut être utilisé dans les serres, sauf sur les fleurs coupées.. Pour l'utilisation en serre, appliquer seulement une fois à raison de 1,7 litre aux 1000 litres d'eau, avec un volume de pulvérisation maximal de 1 000 L / ha, à moins d'indications contraires dans les tableaux dessous. Les préposés à l'application et le personnel sur place doivent porter des vêtements de protection, y compris une chemise à manches longues, des gants, des lunettes de protection ou un écran facial ainsi qu'un appareil respiratoire pour protéger contre les vapeurs et les particules de biopesticides. NE PAS utiliser de brumisateurs ou de l'équipement de pulvérisation haute pression pour appliquer le fongicide Chlorothalonil 720F dans les serres. L'utilisation du fongicide Chlorothalonil 720F est recommandée pour supprimer les maladies qui attaquent les plantes ornementales et les conifères énumérés dans les tableaux ci-après. L'utilisation du fongicide Chlorothalonil 720F n'est pas recommandée sur les espèces qui ne sont pas indiquées.

PLANTES ORNEMENTALES

Délai de sécurité (DS) à moins d'indications contraires :

Plantes ornementales de serre : Toutes les activités – 12 heures

Plantes ornementales d'extérieur (non cultivées pour en faire des fleurs coupées) : Irrigation à la main – 3 jours; Toutes les autres activités – 12 heures

Plantes ornementales d'extérieur (fleurs coupées) - Récolte à la main, éboutonnage, taille manuelle – 10 jours; Toutes les autres activités – 12 heures

*** Pour tout produit qui contient du chlorothalonil, il faut respecter l'intervalle entre les traitements.**

ARBRES ET ARBUSTES À FEUILLES LARGES :

Espèces	Maladies supprimées	Première application suggérée
Amandier de Chine, cognassier, cerisier noir des sables	Pourriture brune des fleurs et des branches (<i>Monilinia fructicola</i>)	Début de la floraison
Aubépine	Rouille (<i>Gymnosporangium</i> sp.), entomosporiose (<i>Fabraea maculata</i>)	Avant la floraison
Azalée*	Dépérissement phytophthoréen (<i>Phytophthora</i> spp.)	Sortie des nouvelles feuilles
Buisson ardent	Tavelure (<i>Spilocaea pyracanthae</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Chêne (groupe rouge seulement)	Cloque des feuilles (<i>Taphrina caerulescens</i>), tache des feuilles (<i>Actinopelte dryina</i>), anthracnose (<i>Apiognomonina quercina</i>)	Gonflement des bourgeons en dormance
Cornouiller	Tache septorienne (<i>Septoria</i> sp.)	Début de la floraison
Frêne	Tache des feuilles (cercosporiose (<i>Cercospora</i> sp.), cercosporidiose (<i>Cercoporiidium</i> sp.) et cylindrosporiose (<i>Cylindrosporium fraxini</i>))	Éclosion des bourgeons au printemps
Fusain	Anthracnose (<i>Colletotrichum gloeosporioides</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Houx	Brûlure rhizoctone des palmures (<i>Rhizoctonia</i> sp.)	Temps chaud et humide
Kalmie à larges feuilles	Tache cercosporéenne des feuilles (<i>Cercospora kalmiae</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Laurier-cerise	Tache cercosporéenne des feuilles (<i>Cercospora</i> sp.)	Chute des pétales
Mahonia	Rouille (<i>Cumminsiiella mirabilissima</i> et <i>Puccinia graminis</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Marronnier d'Inde et à fleurs rouges	Brûlure des feuilles (<i>Guignardia aesculi</i>), anthracnose (<i>Glomerella cingulata</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Peuplier	Tache marssoninéenne des feuilles (<i>Marssonina</i> spp.)	Éclosion des bourgeons au printemps
Photinia	Tache des feuilles (entomosporiose) (<i>Diplocarpon mespili</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Pieris (Andromeda)	Dépérissement phytophthoréen (<i>Phytophthora cinnamomi</i>)	Sortie des nouvelles feuilles
Platane	Anthracnose (<i>Platanus occidentalis</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Pometier	Tavelure (<i>Venturia inaequalis</i>), rouille (<i>Gymnosporangium juniper- virginianae</i>), tache des Feuilles (<i>Sphaeropsis</i>) (<i>Botryosphaeria obtusa</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Rhododendron*	Maladie de la tache de la fleur (<i>Ovulinia azaleae</i>)	Début de la floraison
Troène	Tache des feuilles (cercosporiose) (<i>Cercospora</i> sp.)	Humidité prolongée
Viorne	Blanc (<i>Erysiphe sparsa</i>)	Milieu de l'été

BULBES ET PLANTES À FLEURS :

Espèces	Maladies supprimées	Première application suggérée
Chrysanthème	Brûlure mycosphaerelléenne (<i>Mycosphaerella ligulicola</i>), brûlure septorienne (<i>Septoria</i> sp.), moisissure grise des fleurs (<i>Botrytis cinerea</i>)	Transplantation des boutures Avant la floraison
Géranium	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>), rouille (<i>Puccinia pelargonii-zonalis</i>)	Temps frais et humide
Glaïeul	Curvulariose (<i>Curvularia trifolli</i> f. sp. <i>gladioli</i>), pourriture grise (feuilles/fleurs) (<i>Botrytis gladiolorum</i>)	Début du bouturage
Hydrangée* (feuillage seulement)	Tache des feuilles (cercosporéenne (<i>Cercospora hydrangeae</i>), septorienne (<i>Septoria</i> sp.)), rouille	Début du bouturage
Iris	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>), tache hétérosporienne (<i>Didymellina macrospora</i>)	Temps frais et humide
Lis	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Avant la floraison
Œillet	Tache alternarienne (<i>Alternaria dianthi</i> and <i>A. dianthicola</i>), moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Transplantation des boutures; temps frais et humide
Pétunia*	Mildiou (phase foliaire) (<i>Phytophthora infestans</i>), moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Avant la floraison
Rose trémière	Rouille (<i>Puccinia malvacearum</i>)	Début du stade des plantules
Rosier (en serre) - utiliser 1,3 L pour 1000 L	Tache noire (<i>Diplocarpon rosae</i>), moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Éclosion des boutons au printemps. Ne pas utiliser sur les roses cultivées pour en faire des fleurs coupées. Volume de pulvérisation maximal de 1 000 L / ha. Appliquer seulement une fois.
Rosier (extérieur) (utiliser 2,6 L pour 1000 L)	Tache noire (<i>Diplocarpon rosae</i>), moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Éclosion des boutons au printemps. Ne pas utiliser sur les roses cultivées pour en faire des fleurs coupées. 2 applications par année, avec un intervalle de 7 jours. DS : Irrigation à la main – 1 jour; Toutes les autres activités – 12 heures
Statice	Anthraxose (<i>Colletotrichum gloeosporioides</i>), tache des feuilles (cercosporéenne (<i>Cercospora insulana</i>), alternarienne (<i>Alternaria</i> sp.)), moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Éclosion des boutons au printemps
Zinnia	Blanc (<i>Golovinomyces cichoracearum</i>)	Premiers signes de maladie

* On a remarqué une décoloration des fleurs sur certaines variétés quand les traitements sont effectués durant la floraison.

PLANTES À FEUILLAGE :

Espèces	Maladies supprimées	Première application suggérée
Dragonnier (<i>Dracaena</i>)	Tache fusarienne (<i>Fusarium moniliforme</i>)	Avant la transplantation
Fougère à feuilles de cuir	Ascochytose (<i>Ascochyta</i> sp.), tache des feuilles (cercosporéenne (<i>Cercospora</i> sp., cylindrocladienne (<i>Cylindrocladium</i>)), brûlure rhizoctone (<i>Rhizoctonia solani</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Pachysandra (utiliser 3,5 L pour 1000 L)	Brûlure des feuilles (<i>Volutella</i>) (<i>Pseudonectria pachysandricola</i>)	Éclosion des bourgeons au Printemps. L'application en serre n'est pas autorisée. Appliquer seulement une fois. DS : Irrigation à la main – 2 jours; Toutes les autres activités – 12 heures
Palmier de salon (<i>Chamaedorea</i>)	Tache helminthosporienne (Bipolaris) (<i>Helminthosporium</i> sp.)	Temps frais et humide
Philodendron	Brûlure phytophthoréenne (<i>Phytophthora</i> sp.), tache dactylarienne (<i>Dactylaria</i> <i>humicola</i>)	Conditions humides
Maranta	Tache helminthosporienne (<i>Helminthosporium</i> sp.)	Début du bouturage
Rhoeo (théo bicolore)	Tache foliaire (dactylariose) (<i>Curvularia</i> <i>eragrostidis</i>)	Début du bouturage
Syngonium	Tache céphalosporienne (<i>Cephalosporium</i> <i>cinnamomeum</i>)	Temps chaud et humide

CONIFÈRES

Délai de sécurité (DS) à moins d'indications contraires :

Conifères – extérieur : Récolte (production de semis) – 15 jours; Irrigation à la main – 11 jours; Récolte (cônes), arbres de Noël – 7 jours; Dépistage, façonnage – 1 jour, Toutes les autres activités – 12 heures

Conifères – pépinières (serre) : Toutes les activités – 12 heures

*** Pour tout produit qui contient du chlorothalonil, il faut respecter l'intervalle entre les traitements.**

Maladies supprimées	Dose de fongicide Chlorothalonil 720F / Hectare	Directives d'application
Chancre scléroderrien (<i>Gremmeniella abietina</i>) (pins), rouge (suisse (<i>Phaeocryptopus gaeumannii</i>), <i>Rhabdocline</i> (<i>Rhabdocline weirii</i>) (Douglas Taxifolié))	1,7-3,3 L	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau à l'hectare. Faire la première application au printemps lorsque les nouvelles pousses mesurent entre 1 et 5 cm de longueur. Ne faites pas plus de 2 applications par saison. Poursuivre un 2ieme traitements à des intervalles de 3 à 4 semaines, Dans les planches de pépinières extérieures, appliquer la plus forte dose recommandée à un maximum de 2 fois par saison Dans les pépinières en serre, appliquer une fois à raison de 1,6L/ha.
Brûlure des pousses (<i>Sirococcus conigenus</i>)	2,5-4,2 L	
Rouge (<i>Rhizosphaera kalkhoffii</i>) (épinettes), brûlure des aiguilles (<i>Scirrhia acicola</i>) (pins)	6,6 L	
Rouge (<i>Lophodermium seditiosum</i>)	1,7-3,3 L	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau à l'hectare. Commencer les applications entre la mi-juillet et le début d'août, avant le déclenchement de l'infection. Poursuivre avec 1 traitement à des intervalles de 3 à 4 semaines. Dans les planches de pépinières extérieures, appliquer 3,3 L/ha à un maximum de 2 fois par saison. Dans les pépinières en serre, appliquer une fois à raison de 1,6L/ha.
Moisissure grise des jeunes plants (<i>Botrytis cinerea</i>), brûlure phoméenne des rameaux (<i>Phoma</i> spp.)	1,7-3,3 L	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau à l'hectare. Commencer les applications dans les planches de pépinières extérieures lorsque les jeunes plants mesurent 10 cm de hauteur et que le temps frais et humide favorise le développement des maladies. Poursuivre un traitement additionnelle à des intervalles de 7 à 14 jours Dans les pépinières en serre, appliquer une fois à raison de 1,6L/ha.

RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, fongicide Chlorothalonil 720F, fongicide du groupe M5. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide Chlorothalonil 720F et à d'autres fongicides du groupe M5. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition dans les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide Chlorothalonil 720F ou d'autres fongicides du groupe M5 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Éviter d'appliquer plus que le nombre maximal de traitements ou de traitements consécutifs du fongicide Chlorothalonil 720F, tels que précisés dans le présent document, ou d'autres fongicides du même groupe, au cours d'une même saison.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique. Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Adama Agricultural Solutions Canada Ltd. en présence d'une baisse possible de sensibilité à Chlorothalonil 720F chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant de la compagnie au 1.855.264.6262 ou à www.adama.com/canada/fr/